

Lexique

A

Allogreffe : acte consistant à prélever des cellules de moelle osseuse chez un donneur compatible pour les transfuser à un receveur.

Alopécie : chute ou absence partielle ou généralisée des cheveux et/ou poils.

Antalgique : traitement ou posture ayant pour but de calmer la douleur.

Anticorps : substance fabriquée par l'organisme à la suite de l'introduction d'un antigène, et qui intervient dans la défense de l'organisme (système immunitaire).

Antiémétique : traitement destiné à prévenir et contrôler les nausées et vomissements.

Antigène : substance portée par les virus, les bactéries, les cellules étrangères qui, introduite dans l'organisme, entraîne la formation d'anticorps.

Aplasie : diminution momentanée de la production de la moelle osseuse des globules rouges (anémie), des globules blancs (neutropénie), ainsi que des plaquettes (thrombopénie).

Asthénie : état de fatigue.

Autogreffe : acte consistant à prélever les cellules de moelle osseuse chez le patient qui sont congelées et qui lui sont transfusées.

B

Biopsie : opération qui consiste à prélever un fragment d'organe ou des cellules afin de les analyser.

C

Cathéter : fin tuyau souple destiné à être placé en permanence dans une veine pour réaliser des injections, perfusions et prises de sang.

Céphalées : maux de tête.

Chimiothérapie : traitement par des médicaments anticancéreux administrés par voie orale et/ou perfusion.

D

Desquamation : détachement des couches superficielles de l'épiderme.

Dyspnée : difficulté à respirer avec une sensation de gêne ou d'oppression.

E

Echographie : méthode d'exploration permettant d'obtenir en direct des images de l'intérieur du corps à travers la peau. Cet examen n'est pas douloureux : le médecin fait glisser sur la zone du corps à examiner une sonde qui produit des ultrasons (vibrations non audibles par l'oreille humaine). Quand ils rencontrent les organes, les ultrasons émettent un écho. Capté par un ordinateur, l'écho est transformé en images sur un écran de télévision. Ces images peuvent être imprimées.

Epistaxis : saignement du nez.

G

Ganglion : petit organe qui est situé sur le trajet des vaisseaux lymphatiques et qui intervient dans les défenses contre les infections.

Gingivorragies : saignements au niveau des gencives.

Globules blancs ou leucocytes : cellules du sang qui protègent l'organisme contre les infections. La diminution du taux de globules blancs dans le sang s'appelle la leucopénie. La diminution des polynucléaires neutrophiles s'appelle la neutropénie.

Globules rouges ou érythrocytes ou hématies : cellules du sang qui contiennent l'hémoglobine qui assure le transport de l'oxygène. La diminution du taux d'hémoglobine dans le sang s'appelle l'anémie.

Lexique

H

Hématologie : spécialité médicale des maladies du sang et de la moelle osseuse.

Hémopathie : maladie du sang.

I

Immunothérapie : traitement destiné à stimuler ou à augmenter le système immunitaire de l'organisme par l'injection d'anticorps ou d'antigènes.

IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) : technique d'examen qui consiste à créer des images précises d'une partie du corps, grâce à des ondes (comme les ondes radio) et un champ magnétique. Les images sont reconstituées par un ordinateur et interprétées par un radiologue. Cette technique est utilisée pour le diagnostic de certaines tumeurs. Pendant l'examen, l'injection d'un produit de contraste peut être nécessaire pour améliorer la qualité de l'image.

L

Lymphocytes : petits globules blancs (leucocytes) présents dans le sang, la moelle et les tissus lymphoïdes. Ils jouent un rôle essentiel dans les réactions immunitaires de l'organisme.

M

Moelle osseuse : tissu situé à l'intérieur de l'os où les cellules du sang sont produites.

Mucite : inflammation des muqueuses (tissu de revêtement) de la bouche et des voies digestives.

Muqueuse : membrane qui tapisse la plupart des organes creux et des cavités du corps.

N

NFS (Numération Formule Sanguine) : comptage des globules rouges, des globules blancs et des plaquettes à partir d'un échantillon de sang.

Oncologie : spécialité médicale pour la prise en charge des patients ayant une tumeur maligne.

P

Plaquettes ou thrombocytes : éléments du sang qui jouent un rôle essentiel dans la coagulation. La diminution du taux de plaquettes dans le sang s'appelle la thrombopénie.

R

Radiographie ou « radio » : la radiographie est un examen qui permet d'obtenir des images d'une partie du corps à l'aide de rayons X. Une radio est un examen d'imagerie.

Radiothérapie : traitement qui consiste à soumettre la tumeur à un faisceau de rayons afin de détruire les cellules cancéreuses.

Recherche d'Agglutinines Irrégulières (RAI) : recherche d'anticorps qui peuvent apparaître après la transfusion de globules rouges.

Récidive : réapparition de la tumeur après une période de rémission.

Rémission : disparition apparente de tout signe évolutif de la maladie.

Lexique

S

Scanner : technique d'examen (également appelé scanner X, tomodynamométrie ou TDM) qui crée des images d'une partie du corps à l'aide d'un appareil d'imagerie médicale. Cet appareil utilise des rayons X à faible dose orientés vers une partie du corps à examiner. L'appareil comporte une table d'examen (ou couchette) qui glisse dans un anneau. Le patient est allongé sur la table d'examen et la partie du corps à examiner se trouve dans l'anneau dans lequel tourne un émetteur à rayons X. À chaque tour, une image de votre corps est prise. Le scanner réalise une succession d'images de l'intérieur du corps (généralement plusieurs centaines de coupes). Les images sont visualisées sur un écran d'ordinateur sous forme de coupes. En les assemblant, on peut recréer une image en trois dimensions. L'examen est réalisé par un manipulateur de radiologie, sous la responsabilité d'un médecin radiologue qui analyse les images.

Scintigraphie : technique d'imagerie visualisant un organe ou un tissu par l'intermédiaire d'une substance radioactive injectée ou ingérée.

Site implantable : boîtier implanté sous la peau relié à une veine profonde permettant de réaliser des injections et des perfusions (ou chambre implantable, ou port-à-cath).

T

TEP SCAN : la Tomographie par Emission de Positons permet d'obtenir des images précises du corps en trois dimensions sur un écran d'ordinateur. Une tomographie par émission de positons ou TEP est une scintigraphie effectuée après avoir injecté dans une veine un traceur faiblement radioactif : le fluorodéoxyglucose (en abrégé [18F]-FDG). Ce traceur, semblable au sucre, va se fixer au niveau des cellules cancéreuses et émettre, de façon temporaire, des rayonnements que l'on peut suivre dans l'organisme du patient grâce à une caméra spéciale, une caméra TEP. Le médecin peut proposer une tomographie par émission de positons à différentes étapes de la maladie, que ce soit pour le diagnostic, le suivi du traitement ou la surveillance. On parle aussi de PET scan.

Agent des Services Hospitaliers (ASH) : le rôle de l'ASH est de nettoyer les chambres, entretenir et désinfecter les sols, les murs, les toilettes, les salles de bains et tous les locaux de l'hôpital. L'ASH est responsable de la propreté et du rangement des mobiliers. Il/elle réalise ses activités en respectant les règles de sécurité et les mesures de prévention des bio-contaminations. Il/elle participe à la distribution des repas et du linge.

Auxiliaire de puéricultrice (AP) ou aide-soignante (AS) : le rôle de l'AP ou AS est de dispenser en collaboration avec l'infirmière et sous sa responsabilité des soins de prévention, de maintien, de relation d'aide et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne. Ses activités principales sont les soins d'hygiène, l'aide aux gestes de la vie quotidienne (aide à la toilette, douche de l'usager, aide au repas, accompagnement et sensibilisation des personnes aux soins primaires de 1er secours). Cet accompagnement est réalisé dans le respect des croyances et des convictions personnelles de la personne, dans la mesure où celles-ci ne portent pas atteinte à la qualité des soins, aux règles d'hygiène ou au bon fonctionnement du service.